



Paris, le 29 octobre 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLUS DE REDEVANCE POUR UNE EXIGENCE FORTE EN MATIERE DE CREATION !

Les producteurs de fiction, d'animation, de documentaire et de spectacle vivant saluent la décision du Gouvernement de soutenir l'amendement, à l'initiative des sénateurs socialistes, pour porter la redevance à hauteur de 131 euros par an.

Une telle hausse doit être consacrée entièrement à France Télévisions. Elle est indispensable pour permettre au groupe public de faire face à la dégradation importante de ses équilibres financiers en 2013, avec notamment un dérapage de ses ressources publicitaires et une réduction sensible de ses financements publics.

L'USPA et le SPFA se félicitent de la réaffirmation par la ministre de la Culture et de la Communication ce matin sur l'antenne de France Inter du rôle essentiel de France Télévisions en matière de soutien à la création audiovisuelle et cinématographique, et ce, y compris en 2013 malgré un contexte budgétaire contraint : « *Le soutien à la création est une priorité qui ne saurait nullement être entamée* ».

Cette position avait été affirmée avec fermeté par le Président de la République vendredi dernier à l'occasion d'une rencontre avec les représentants de l'USPA, du SPFA, du SPI, de la SACD, de l'ARP, du BLIC, du BLOC et de l'UPF.

Par ailleurs, la ministre de la Culture et de la Communication, tout comme le Président de la République, ont rappelé leur attachement à la place des programmes pour enfants sur le groupe France Télévisions, au moment où s'ouvrent les négociations sur la révision du Contrat d'Objectifs et de Moyens qui devront aboutir rapidement à la création d'une chaîne dédiée.

Contact : Stéphane Le Bars
s.lebars@uspa.fr